

# BACHELOR ASSURANCE ET GESTION DE PATRIMOINE

Titre Conseiller en gestion de patrimoine et assurances  
RNCP - Niveau II\*

Bac+3

Formation au métier de conseiller en  
gestion de patrimoine auprès  
d'une clientèle privée



[www.formations-assurance.fr](http://www.formations-assurance.fr)  
[www.emploi-assurance.com](http://www.emploi-assurance.com)  
[www.ifpass.fr](http://www.ifpass.fr)

\* Titre de Conseiller en gestion de patrimoine et assurances, délivré par l'IFPASS, inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles. Code RNCP 15790, Niveau II (Nomenclature de 1969) - Niveau 6 (Nomenclature Europe), Code NSF 313, par arrêté du 17 mai 2018 publié au JO du 24 mai 2018

## 1 QUELS MÉTIERS ?

Le **Bachelor Assurance et gestion de patrimoine** s'adresse aux chargés de clientèle des services commerciaux, des middle ou back office, en relation avec la clientèle patrimoniale ou leurs conseils. Il permet d'exercer au sein de sociétés d'assurances, mutuelles, institutions de retraite et de prévoyance, bancassurance et intermédiaires.

Il peut également favoriser une évolution professionnelle dite «grand public» vers les TNS et les chefs d'entreprises.

## 2 OBJECTIFS DE LA FORMATION

Ce Bachelor forme au métier de conseiller en gestion de patrimoine auprès d'une clientèle privée.

Les candidats obtiennent le titre Conseiller en gestion de patrimoine et assurance (inscrit au répertoire national des certifications professionnelles, niveau II - Bac +3/4).

### Il permet d'exercer des activités :

- commerciales (développement, communication et négociation)
- stratégiques
- et d'expertises en matière de solutions patrimoniales (expertises économique, juridique, fiscale et financière)

## 3 PROGRAMME

- Gestion de patrimoine et méthodologie du bilan patrimonial
- Environnements juridiques et fiscaux du client patrimonial et du chef d'entreprise
- Stratégie patrimoniale et politique de placement
- Protection sociale et assurances
- Relation client et négociation commerciale
- Ethique de la gestion de patrimoine et devoir de conseil
- Anglais courant et professionnel (préparation au TOIEC)

## 4 DURÉE DE LA FORMATION

- 1 an d'octobre à juin
- 441 heures de formation  
*(42 h de fondamentaux supplémentaires pour les personnes non issues du secteur de l'assurance)*
- 2 jours de formation par semaine

## 5 MODALITÉS D'ACCÈS

- Être titulaire d'un diplôme Bac+2
- Être bénéficiaire d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- Validation des acquis de l'expérience (VAE) pour le titre Conseiller en gestion de patrimoine et assurances

## 6 LIEUX DE FORMATION

Puteaux / La Défense, Bordeaux, Lyon, Marseille et Strasbourg

## CONTACT

01 47 76 58 00

alternance@ifpass.fr

formationcontinue@ifpass.fr

Retrouvez le programme détaillé sur [www.ifpass.fr](http://www.ifpass.fr)